

Le petit chat

Autor(en): **About, Ed.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **12 (1874)**

Heft 16

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182770>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» l'harmonie des belles cloches de Lausanne se
 » marie au bruit du canon dont les salves nous
 » arrivent du Signal et de la terrasse du Château.
 » Décrire le cortège et sa composition en quatre
 » groupes n'est pas chose facile ; c'était plus qu'une
 » division de l'armée fédérale avec ses unités tac-
 » tiques, car nous avions intercalé au milieu du
 » second groupe notre jeunesse, les élèves du col-
 » lège cantonal et de l'école industrielle, qui gar-
 » deront le souvenir de cette manifestation à la-
 » quelle ils ont été associés, afin que, parvenus à
 » l'âge mûr, et si des circonstances pareilles se re-
 » présentent, ils se rappellent la conduite de leurs
 » aînés et suivent leur exemple. »

AUJOURD'HUI

L'anniversaire du 14 avril 1803 a été salué cette année par 101 coups de canon.

En 1804, c'était *vingt-neuf* coups, en 1872, *cent* et en 1874, *cent et un* ; il y a progression ; fait qui s'explique, selon nous, par cette tendance toute naturelle qui rattache l'homme aux choses qui s'en vont.

C'est ainsi que nos soins deviennent de jour en jour plus tendres et plus empressés auprès d'un malade qui nous est cher et dont le médecin nous prédit la fin prochaine.

Le 14 avril 1803 et le 19 avril 1874 sont, à n'en pas douter, les dates les plus importantes de l'histoire du canton de Vaud.

Si nous avons la grave et haute mission d'appeler là-dessus l'attention de nos concitoyens ; si même notre modeste feuille était un journal politique, nous ne leur dirions pas comme la chanson : dis-moi *oui*, ou dis-moi *non*. Nous leur dirions au contraire :

« Tu es un peuple assez intelligent, assez éclairé pour voter avec discernement. Voilà le projet de constitution ; voilà la brochure de M. de Gingins ; voilà de nombreux articles de journaux ; voilà l'histoire de ton pays : prends et lis. Consulte sans passion, sans idée préconçue, la brochure qui contient le texte ancien et le texte nouveau ; pèse-la au poids de ta conscience et de ton patriotisme ; dans la colonne de gauche est ton *passé* ; dans celle de *droite* ton avenir ; vois ce qu'on t'accorde et ce qu'on te retire, et que le seul mobile de ta décision soit l'amour de ta patrie !... »

Parmi les nombreuses brochures publiées dernièrement, sur la question de la révision, une des plus curieuses est celle qui a pour titre : *Esprit du projet de Constitution fédérale*. Cet opuscule se lit d'un trait, tant le style en est à la fois facile, incisif et original. On peut en juger par ce petit préambule :

« Les quelques pages qu'on va lire sont dues à la collaboration de trois citoyens indépendants, savoir : un protestant, un catholique et un libre-penseur. De ces trois collaborateurs, l'un est immensément riche, l'autre possède quelque chose, le troisième n'a rien ; l'un d'eux est industriel, l'autre est cultivateur, le troisième est employé de l'Etat ; le

premier a dit *oui* le 12 mai et dira *oui* le 19 avril ; le second a dit *non* et persistera à dire *non* ; le dernier n'a dit et ne dira ni *oui* ni *non*, appliquant au projet de Constitution ce mot célèbre :

Il fera trop de bien pour en dire du mal,
 Il fera trop de mal pour en dire du bien.

M. Ed. About vient de publier les lignes suivantes, qui peignent avec une grande finesse la situation de la France après le 24 mai 1873, jour de l'avènement du gouvernement de Broglie. Rien de plus frais, de plus ingénu, en apparence, que ces réflexions, qui contiennent cependant au fond de saisissantes vérités au sujet de la conduite de ceux qui, arrivés au pouvoir, se sont abusés sur la manière dont ils devaient gouverner le peuple français.

Le petit chat.

Il n'était ni blanc, ni noir, ni roux, mais agréablement tacheté de ces trois couleurs assorties et aussi joli que peut l'être un chat de cinq à six mois. Je l'avais élevé moi-même et j'avais éprouvé la franchise et l'aménité de son caractère.

Une vivacité charmante tempérée par un grand fond de douceur, infiniment d'esprit et de malice sans un atome de perfidie, l'humeur la plus égale et la patience la plus inaltérable étaient les qualités maîtresses de ce précieux animal : on rencontre ça et là, de par le monde, des bêtes et des gens qui semblent nés pour plaire : le petit Puss était de ces gens-là. Et certes il fallait que je fusse bien sûr de lui, puisque je le donnais sans scrupule, sinon sans regret, aux enfants de mon plus vieil ami.

Ce ne fut pas, on peut le croire, sans le recommander à tous leurs soins : Surtout, leur dis-je, gardez-vous de lui aigrir le caractère ! Il n'a jamais été ni battu, ni effrayé, ni taquiné ; ne changez pas ses habitudes. Aimez-le, il vous aimera ; caressez-le, et vous ne sentirez que le velours de ses pattes ! Les bambins me promirent tout ce que je voulus et je les crus volontiers sur parole. Car, enfin, pourquoi ferait-on le malheur d'un être qu'on possède, qu'on est heureux d'avoir et qu'on veut garder ?

Toutefois, j'éprouvai au bout de vingt-quatre heures un vif désir de revoir mon élève au milieu de ses nouveaux maîtres, et je tombai sans crier gare, dans la salle de leurs études et de leurs jeux.

Horreur ! un vrai champ de bataille. La sphère avait roulé sur le parquet dans l'eau et les débris d'une carafe à jacinthes. L'encrier, répandu sur la table, arrosait les *Thèmes de Bonnair*, deux ou trois chaises étaient renversées, les mains et les visages de mes petits amis étaient balafrés de coups de griffe ; on criait, on pleurait, on saignait, et Puss, fiché sur la bibliothèque, mon bon Puss, hérissé, furieux, semblait souffler le feu par les narines.

— Eh ! chers enfants, m'écriai-je, qu'avez-vous fait ? Je vous ai donné un agneau et je retrouve un tigre ! Il faut que vous ayez maltraité cette pauvre bête !

Ils protestèrent de leur innocence, à qui mieux mieux. Petits et grands, garçons et filles, me jurèrent qu'ils n'avaient tiré ni les moustaches, ni la queue, ni les oreilles de Puss. « Nous l'avons caressé, voilà tout ; mais c'est un méchant, un ingrat, il ne veut pas qu'on le caresse ! »

Pendant qu'ils s'excusaient ainsi, Puss reprenait courage à ma vue, apaisait sa colère, miaulait amicalement, sautait de la bibliothèque sur la table et de là sur mes genoux. Je pris texte de ce bon mouvement pour prouver aux bambins que tous les torts étaient de leur côté et je jetai les bases d'une réconciliation générale. Mais, à ma grande surprise, le premier qui s'approcha pour signer la paix faillit recevoir un coup de griffe.

— Décidément, mes chers bébés, il faut que vous lui ayez fait du mal.

— Non ! non ! non ! nous l'avons caressé, et pas autre chose.

— Mais, comment diable l'avez-vous caressé ?

— Comme ça doucement, depuis la queue jusqu'à la tête.

Les malheureux enfants le caressaient à rebrousse-poil !

Je commençai par rire de leur naïveté ; mais bientôt une réflexion me frappa l'esprit et je devins sérieux.

Qu'avez-vous donc ? me dit une petite tête blonde.

— Rien, ma chérie ; je pense à d'autres enfants, plus grands que vous, qui ont pris une chatte le 24 mai dernier, qui l'aiment bien peut-être aussi, qui sont enchantés de l'avoir, et qui voudraient la garder longtemps, mais qui la caressent à rebrousse-poil et qui, malgré les coups de griffe qu'ils ont reçus, n'ont jamais eu l'idée d'amadouer autrement cette excellente bête.

— Dis donc, monsieur, comment elle s'appelle ?

— France. Un beau nom, pas vrai ?

ABOUT.

L'abonné qui nous transmet le morceau qu'on vient de lire ajoute cette réflexion : « Hélas, les événements ne tarderont peut être pas à nous prouver que ce n'est pas en France seulement qu'on caresse le peuple à rebrousse-poil. »

Lettres japonaises.

Chum à Yoa.

Enfin me voici arrivé au pays de mes rêves, et, te le dirai-je ? La réalité dépasse de beaucoup tout ce que mon imagination a pu concevoir. Voltaire, Byron et Lamartine, tout poètes qu'ils sont, ne donnent qu'une idée très pâle et incomplète des splendeurs qui m'entourent et que je renonce à décrire.

Je suis descendu dans un hôtel situé à l'extrémité orientale du lac, non loin du château fort de Chillon. L'hôtel est bien tenu, la cuisine est passable, la Compagnie est un mélange d'Anglais, de Français et de Germains, mais de Suisses pas l'ombre. Je changerai donc mes quartiers dès que je serai remis de mes fatigues, car mon but est, tu le sais, de

faire une étude sérieuse sur les mœurs, les habitudes, la religion et le gouvernement de ce petit peuple qui, j'aime à l'espérer, est digne à tous égards du pays qu'il habite. Mes notes t'arriveront avec tout le décousu, tout le désordre que tu peux attendre d'une nature telle que la mienne ; néanmoins, si tu leur trouves quelque mérite, je t'autorise à leur donner cette forme élégante et gracieuse qui distingue toutes tes productions. De cette manière et, l'un aidant l'autre, nous prouverons à nos amis de Yokohama que les deux plus jeunes membres de l'ambassade ne sont pas les deux plus bêtes. Mon habit à palmes attirant un peu trop l'attention des badauds, je l'ai remplacé par un costume à l'européenne, ce qui me donne un faux air de diplomate anglais.

Quant à mon titre d'Excellence, je n'en ferai usage que lorsque je serai tenté de faire une visite officielle ; pour le moment, je m'appelle Monsieur Chum, tout court, veuille t'en souvenir s'il te prend envie de m'écrire.

A bientôt une autre lettre.

Ton ami,

CHUM.

Notre collaborateur M. Croisier, ayant l'intention de traduire en patois quelques fables de La Fontaine, a débuté par celle-ci, qu'il a bien voulu nous envoyer :

La cigala et la fremit.

La cigala qu'avai tsantâ (du lo matin
Tant qu'à la nè) tot lo tsautin ;
Sé trovavé tot improntaié,
Quand la nâi fut arvevaïé.
N'avai pas pî on bocon
Dé pan rassi ao dé bacon (1)
Po fèré brinlà son minton.

Noutra damuzall' affamaïe

S'in fut tota désolaïe

Tsi sa vesena la fremit

Que sailleçai dé fèré boutserî.

— Au nom dé Diu, ma tant hounna vesena

Vo que vo z'ai tot à remollie-mo

Prêta-mé on bokenet de penna

Et quôquie tchoux po betâ din mon pot ?

— Mé, vo prêta, na, na, per ma conchine

Ié dai z'infants à nourri : medzont gros !

Qu'ai vo dont fê quand lé dzo étions biaux

Po n'avai pas ora n'a rivorince ?

— Las ! iè tsantâ coumin vo sèdé práo ;

Amusâ, diverti din lé dzo dé sélâo

Toté lé bété dâo foradzo

Étai tot me n'ovradzo....

— Vo z'ai tsantâ ? cin mé fá bin pllièsi

Hé bin ora : dansî !

L. C.

(1) Bacon, lard.